*Seul le prononcé fait foi*

**Vingt-troisième session du Groupe de Travail de l'Examen Périodique Universel**

**EPU de la Géorgie**

Genève, le 10 novembre 2015

**Intervention de Mme Ester Cañadas, Représentant permanent adjoint**

**de la Principauté d'Andorre à l'Office des Nations Unies à Genève**

Monsieur le Président,

Nous saluons la délégation de la Géorgie et nous la félicitons pour les progrès accomplis depuis la présentation de son premier rapport national.

L'Andorre se réjouit, particulièrement, de la ratification récente de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Ceci dit, l'Andorre recommande à la Géorgie:

* d'adopter les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de vie des détenus et éviter le surpeuplement carcéral;
* de modifier la législation pour garantir un instrument de suivi efficace au Défenseur public et aux membres du Mécanisme national de prévention.

Je vous remercie de votre attention.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_